Importeur :
P. de Heus en Zonen Greup B.V.
Stougjesdijk 153 • 3271 KB • Mijnsheerenland • Holland
www.heustractors.com • +31 (0) 186 612333 • info@heustractors.com

Conditions de garantie – P. de Heus en Zonen Greup B.V.

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir acheté votre nouvelle machine. Nous mettons tout en œuvre pour vous fournir un produit de qualité, mais si un problème venait à survenir, vous pouvez compter sur notre garantie, sous réserve des conditions suivantes.

Cette garantie s'applique exclusivement à l'achat initial de machines neuves et ne s'applique pas aux équipements d'occasion ou d'occasion, sauf accord contraire explicite par écrit.

Généralités

- Nos machines sont assemblées avec soin. Toutefois, un défaut de fabrication ou de matériau peut survenir. Dans ce cas, les conditions suivantes s'appliquent :
    - Les pièces mobiles sont garanties pendant la durée spécifique à la marque, comme indiqué à la page 4, à compter de la date de livraison de la machine.
    - Vous devez nous contacter immédiatement après avoir constaté un défaut.
    - Aucune garantie n'est accordée sur les pièces d'usure.
    - Les demandes de garantie ne sont acceptées que si :
        - la machine a été utilisée conformément à sa destination,
        - le mode d'emploi et les consignes d'entretien ont été respectés,
        - aucune modification n'a été apportée à la machine,
        - le problème est survenu pendant la période de garantie et a été signalé,
        - les dommages sont visibles sur des photos claires et accompagnés d'une description précise.

Soumission d'une réclamation

Lors du dépôt d'une demande de garantie, il est obligatoire :

- Soumettre la demande par écrit ou par e-mail ;
- Indiquer le numéro de série de la machine et/ou le numéro de facture ;
- Joindre des photos du défaut ;
- N'utiliser que des pièces d'origine de P. de Heus en Zonen Greup B.V. (les réparations ou pièces provenant de tiers ne sont autorisées qu'après accord écrit préalable).

Importeur :
P. de Heus en Zonen Greup B.V.
Stougjesdijk 153 • 3271 KB • Mijnsheerenland • Holland
www.heustractors.com • +31 (0) 186 612333 • info@heustractors.com

Conditions financières (à compter de juin 2025)

- Les demandes de garantie ne seront traitées qu'à partir d'une valeur minimale de 40 € hors TVA.
- Les 3 premières heures de travail par réclamation sont à la charge du concessionnaire ou du revendeur.
- À partir de la quatrième heure, le travail est rémunéré à hauteur de 45 € par heure (uniquement après accord).
- Les frais de déplacement, les frais de transport et le temps de service des tiers ne sont pas remboursés.
- Les pièces remplacées doivent être renvoyées à P. de Heus en Zonen Greup B.V.

Réparation et traitement

- P. de Heus en Zonen Greup B.V. effectue les réparations via son réseau de concessionnaires, sauf accord contraire écrit.
- Les pièces remplacées sous garantie sont livrées exclusivement par P. de Heus en Zonen Greup B.V.
- Les travaux d'entretien (tels que les réglages ou la maintenance) ne sont pas couverts par la garantie.

Dommages à la livraison

Tout dommage lié au transport ou à la livraison doit nous être signalé par écrit dans les 3 jours ouvrables suivant la réception.

Enfin

Nous espérons que vous utiliserez votre machine avec plaisir et sans problème. Si toutefois vous rencontrez un problème, nous sommes à votre disposition pour vous apporter une assistance professionnelle.

Envoyez votre demande par e-mail à : **Support@heustractors.com**

Cordialement,
Direction
P. de Heus en Zonen Greup B.V.

Importeur :

P. de Heus en Zonen Greup B.V.

Stougjesdijk 153 • 3271 KB • Mijnsheerenland • Holland

www.heustractors.com • +31 (0) 186 612333 • info@heustractors.com

Formulaire de garantie

Date : Numéro de référence :

Concessionnaire

Nom de l'entreprise : ……..
Personne de contact : ……..
Adresse ……
……
Téléphone : ……..
E-mail : ……..

Utilisateur final

Nom : ……..
Personne à contacter : ……..
Adresse ……
……
Téléphone : ……..
E-mail : ……..

Données relatives à la machine :

Marque / Type :		Numéro de facture d'achat de la machine :	
Numéro de série :			
Date de livraison :		Nombre d'heures d'utilisation :	
Date de panne :		Date de réparation :	
Cause du dommage :		Dommages (voir photo) :	

Description des dommages/solution :

Coûts :

Code :	Nombre :	Article :	Prix unitaire	Prix total

Demande acceptée :	O	Oui	O	Oui, partiellement	O	Non

Signature du demandeur

Signé Importateur

Aperçu des délais de garantie par marque

La durée de garantie des pièces rotatives varie selon la marque. Le tableau ci-dessous présente les durées applicables, calculées à partir de la date de livraison de la machine :

Eurotrac – 24 mois

Lovol – 24 mois

Tafe – 24 mois

XCMG – 24 mois

Boxer – 12 mois

Tierre – 12 mois

Vaia – 12 mois

Pronar – 12 mois

Remac – 12 mois

Pennacchio – 12 mois

Linhai – 12 mois

Dondi – 12 mois

YTO – 12 mois

FCR – 12 mois